



**Une
nouvelle
saison
pleine
de projets**

SOMMAIRE

- Rencontres, découvertes ... p. 2
- La Grande Famille ... p. 3
- Jours de deuil ... p. 4
- Sur de solides racines ... p. 5
- Par des Randonneurs** ... p. 6



EquiLiberté

Des rencontres, des découvertes, des projets

Edito

Que de beaux jours !

Que de belles randonnées organisées par nos structures EquiLiberté, par des Offices de Tourisme ou autres prestataires.

Que de belles rencontres cet été !

Que de belles manifestations conviviales !

Que de belles découvertes de belles régions !

Que de projets évoqués lors de celles-ci !

Que de propositions constructives en

faveur de notre Fédération Nationale

EquiLiberté !

Pour s'en convaincre il suffit de se référer à notre Rassemblement National à Saint-Pourçain-sur-Sioule en juillet dernier (cf. article annexé). Mais aussi aux rassemblements régionaux, départementaux ou locaux organisés par nos diverses structures EquiLiberté. Comme indiqué dans mon précédent Edito de juin 2015, nous sommes à un tournant stratégique de première importance pour asseoir la légitimité de notre Fédération EquiLiberté et de toutes les associations adhérentes ou des individuels. Nombreux sont ceux qui frappent à notre porte : associations loi 1901, associations de fait, collectivités territoriales, professionnels du tourisme équestre, associations départementales uniques ou regroupées à plusieurs départements. Ce dernier point fait référence à la mouvance de l'évolution des compétences territoriales et à leur redéfinition selon la loi récemment promulguée (loi NOTRe publiée au JO du 7/08/2015).

Nous devons répondre à ces invitations, non pas en imposant du Bureau National nos décisions, mais en favorisant l'ouverture aux sollicitations entendues par divers canaux.

Un manifeste toujours d'actualité

A ce sujet, je me permettrai de reprendre les termes du manifeste de la création d'EquiLiberté en février 2003 et transmis par Alain Guilbaut et Guy Bouillaud. Ces éléments représentent les valeurs de notre Fédération EquiLiberté et de toutes les structures la rejoignant ou souhaitant le faire. **"Mais tous, nous sommes unis dans ce mouvement «EquiLiberté» où nous accueillerons tous ceux qui partagent nos idéaux dans l'esprit qui a présidé à la création du mouvement, basé sur : la priorité absolue à la création, l'entretien et la défense des itinéraires de randonnée à cheval ; une équitation sans compétition et sans «permis de conduire» la reconnaissance de toutes les associations de cavaliers-randonneurs -même les plus petites- qui œuvrent sur le terrain et sans lesquelles bien des chemins seraient fermés ; le respect du droit pour chaque département de s'organiser comme il l'entend pour fédérer les associations de cavaliers-randonneurs et les cavaliers et meneurs indépendants ; la collaboration avec les randonneurs pédestres et les vététistes qui sont les partenaires privilégiés avec qui nous partageons notre espace de liberté."**

Quelles sont vos attentes ?

Afin de répondre à ces demandes d'une part et d'autre part de connaître vos souhaits, vos ambitions, vos suggestions et vos orientations de développement, nous lançons, à l'initiative de La Commission Communication, une enquête près de nos associations. Bien entendu, vos réponses nous sont indispensables et nous comptons sur votre coopération constructive. Et, lors de notre AG du 21/11/2015, nous vous présenterons le résultat de ce chantier que nous compléterons avec vous des orientations, des décisions à retenir ainsi que du calendrier de mise en place. Nous souhaitons vivement qu'il existe une information descendante du niveau national, mais aussi qu'il y en ait une remontante vers notre Conseil d'Administration et Bureau afin de répondre positivement à vos aspirations. Lors de cette AG pour laquelle nous comptons sur votre présence, nous ferons également état de l'ensemble de nos travaux dont en particulier le volet assurantiel, le volet communication et tous les autres aspects de notre vie Fédérale. Malgré le sérieux de ces développements, n'oublions pas l'essence de nos associations qui est la randonnée équestre et, gageons que l'automne qui s'annonce saura nous réserver de belles sorties, de beaux jours, de belles rencontres et la redécouverte de beaux paysages.

Michel BAZIN . Votre Président

La carte d'adhésion est disponible à partir d'octobre 2015 sur le site equiliberte.org

Votre carte est valable jusqu'au 31/12/2015. N'oubliez pas d'en effectuer le renouvellement avant cette date pour éviter une rupture de votre couverture d'assurance RC.

Pour s'inscrire sur le site et régler votre adhésion par internet

- Pas besoin de créer un compte paypal pour régler son adhésion par paypal
- Identifiant et code - mode de fonctionnement : un compte a été créé à votre nom sur le site d'EquiLiberté. Vous pouvez y imprimer votre carte et trouver diverses informations. Votre code d'accès et votre identifiant sont à rentrer sur le site. Si vous les avez perdus, deux solutions :
 - contacter le responsable de votre département (si vous êtes dans un département structuré)
 - sur le site equiliberte.org – cliquer (colonne de gauche) identifiant/mot de passe perdu ? et suivre le mode d'emploi

Vous pouvez bien entendu adhérer aussi à partir du bulletin d'adhésion papier

Tarifs

Individuels : sans changement

Associations : 32 € Sans assurance RC : pas de conditions

Avec assurance RC : 5 adhérents et non plus 5 avec RC *

Conditions assouplies pour les petites associations ou naissantes

* **RC : Responsabilité Civile . RCPE : Responsabilité Civile Propriétaire Equidé**

Une montée en puissance

Un nouveau palier

Après les premiers rassemblements du printemps, on sentait bien qu'EquiLiberté était en train de franchir un nouveau palier ! Le formidable succès du rassemblement national à Saint-Pourçain-sur-Sioule nous a apporté la preuve qu'EquiLiberté continuait de monter en puissance après avoir dépassé les 2000 adhérents. Plus de 500 inscrits aux randonnées du week-end en Allier ! (dont 150 en attelages) plus de 650 convives à la soirée de gala le samedi soir ! Il va bientôt falloir pousser les murs car la Grande Famille d'EquiLiberté ne cesse de s'agrandir !

EquiLiberté 03 a parfaitement su surfer sur la vague qui emmène EquiLiberté vers les sommets et, malgré sa création assez récente, l'ensemble de ses bénévoles a réussi à faire de ce rassemblement LA référence qui manquait à la Fédération Nationale des Randonneurs Équestres. La barre est haute désormais, mais la Charente-Maritime a d'ores et déjà décidé de relever le défi en 2016 !

Dès le jeudi matin, le décor est planté. Les organisateurs, qui avaient prévu d'ouvrir le site des Cordeliers à 14h, se sont vite adaptés aux conditions météorologiques. Il va faire très chaud aujourd'hui partout en France et particulièrement dans l'Allier où on attend 40°, de nombreux randonneurs, pour éviter les fortes chaleurs de l'après-midi, sont partis de très bonne heure et arrivent donc plus tôt que prévu à Saint-Pourçain. Qu'à cela ne tienne, le site est ouvert dès 9h et en début d'après-midi le terrain est déjà bien rempli avec tous les vans, fourgons et campings-cars venus des 4 coins de la France. Pas moins de 60 départements seront représentés ce week-end.



Deux jours de bonheur

Vendredi matin, le petit déjeuner est servi à partir de 7h sous les barnums mais, craignant la chaleur, certains sont à cheval dès 6h et partent «à la fraîche» effectuer les 20 ou 30 km (au choix) prévus pour ce premier jour de rando.

Une belle balade au nord de Saint-Pourçain qui nous emmène jusqu'à Verneuil-en-Bourbonnais. Le pique-nique est dans les sacoches, chacun s'arrête quand il veut, où il veut, les «lèvent-tôt» préférant manger au retour ... Chacun est libre d'organiser sa journée comme il veut avec EquiLiberté. Dans la matinée nous avons le bonheur de trouver une buvette pour chevaux, deux citernes de 1000 litres mises à disposition par EquiLiberté 03 et plus tard dans la journée, il ne sera pas rare de trouver des seaux d'eau sur le bord du chemin, l'accueil des habitants est fort chaleureux en Allier ! Le soir, nos fidèles destriers n'en reviennent pas !



La Sioule est là, en bas du site, pour les rafraîchir, ils peuvent se baigner et même nager. Que du bonheur pour

les chevaux, les cavaliers et les meneurs !

Pour la journée du samedi, le programme est quasiment identique, deux boucles au choix, départ et arrivée libres, mais cette fois nous partons à l'ouest de Saint-Pourçain jusque dans le bois des Mosières où nous trouvons de nombreux randonneurs arrêtés pour la pause du midi. Le temps se gâte un peu dans l'après-midi, et le retour au bivouac sera accompagné de coups de tonnerre, d'ailleurs, le département de l'Allier est placé en vigilance orange pour les risques d'orages et, malheureusement, certains randonneurs prennent peur et décident de rentrer chez eux pour être en sécurité. Dommage que les prévisions météorologiques aient été exagérées, car il n'y a pas eu d'orage samedi soir et, du coup, ceux qui nous ont quittés précipitamment ont loupé la soirée de gala, et quelle soirée !



Michel Bazin, président de la Fédération Nationale des Randonneurs Équestres EquiLiberté, a vivement remercié l'ensemble des bénévoles d'EquiLiberté Allier pour la remarquable organisation de ce rassemblement, puis nous avons assisté à la remise du Trophée Guy Bouillaud à EquiLiberté Deux-Sèvres pour l'ensemble de son œuvre, dans la continuité de notre regretté ami.

Bernard Giret, président d'EquiLiberté 79, et Maryse Ducrot, vice-présidente, ont, chacun leur tour, évoqué la mémoire de Guy et leur volonté de poursuivre son travail dans le même état d'esprit. Nous avons ensuite assisté à une cérémonie, moins émouvante mais fort sympathique : La passation du traditionnel tonneau entre les Cavaliers du Comminges, qui avaient organisé le rassemblement national l'an dernier, et EquiLiberté Allier, représentée par sa présidente Agnès Deschamps. Place au repas, servi à l'assiette aux 650 convives ! et à la fête, avec une ovation sans précédent pour les 80 bénévoles qui nous ont accueilli durant ce week-end de juillet. Un fabuleux week-end qui restera, c'est sûr, gravé dans toutes les mémoires.

Jour de brocante : un défilé en ville

Dimanche matin, à 10h, un défilé est prévu dans Saint-Pourçain-sur-Sioule, les drapeaux et costumes (de tous les styles) sont de sortie, il y a du monde en ville pour admirer les randonneurs puisque c'est jour de brocante aujourd'hui. Enfin, une courte balade d'une vingtaine de kilomètres nous est proposée, pour parcourir une dernière fois les plaines céréalières de la région avant de rentrer à la maison. La fête est déjà finie, même si beaucoup vont attendre le lendemain pour démonter les paddocks car la route est longue pour ceux qui n'ont pas hésité à traverser toute la France pour participer à ce rassemblement annuel.

Merci à tous d'être venus aussi nombreux et un GRAND MERCI à toute l'équipe d'EquiLiberté Allier pour l'organisation sans faille de ce rassemblement.



**A l'année prochaine sur les chemins ...
... de Charente-Maritime,
avec EquiLiberté 17**

**Guy Jugé (Vendée)
www.equinat.fr**



Il était d'abord notre AMI

Ne pleurez pas de l'avoir perdu Réjouissez-vous de l'avoir connu

Michel Morisset nous a quittés brutalement le dimanche 21 juin 2015.

S'il était le vétérinaire bien connu, s'il était le Président de notre Association ACTL de Maulévrier du Maine et Loire, s'il était un amoureux de la nature et un précurseur de la protection de l'environnement, s'il était un homme de cheval, **il était d'abord notre Ami.**

Son chemin s'est arrêté lors d'un concours d'attelage en Vendée, pendant l'épreuve de maniabilité, en vivant son loisir accompagné de sa femme Marie-Claire avec qui il partageait sa passion du cheval.

Pour ceux qui l'ont connu à travers son métier, ses activités associatives, ses concours d'attelage, ses randonnées équestres, jamais nous n'oublierons celui dont la disponibilité, l'amabilité, le sens du service, la compétence, la joie de vivre étaient le reflet de sa personnalité.

Michel BAZIN Président **EquiLiberté** et Membre ACTL



Un accident mortel

Chers Amis,

Me voici chargé de vous annoncer d'une bien triste nouvelle, en effet notre adhérent Gérard BOURDOLE et Sophie DELIAS sont décédés brutalement à Saint Brice sur Vienne (87) dans un accident de calèche ce vendredi 10 juillet 2015 en fin de journée. Une troisième personne qui se trouvait à l'arrière de la calèche s'est plaquée au fond et n'a eu que des conséquences bénignes.

C'est l'Association Equi Briance Oxygène dans le 87 dont il était membre qui nous en a informé le 12 juillet par mail.

Notre Président Michel BAZIN a aussitôt pris les contacts nécessaires pour présenter les condoléances d'**EquiLiberté** et dire que

nous étions à leur disposition pour les aider dans les démarches à venir.

Nous savons tous que l'équitation en général est un sport dangereux, mais c'est la première fois dans la jeune histoire de **EquiLiberté** que pareil malheur arrive, de plus, d'une personne expérimentée, 58 ans, meneur depuis de nombreuses années et passionné de chevaux depuis l'âge de 12 ans.

Son cheval de 8 ans, habitué à l'attelage et à la Chasse à courre, était rompu à ce genre d'exercices.

Comment et pourquoi s'est-il subitement emballé en fin de journée dans un chemin creux provoquant ce désastre du au retournement de la voiture dans un virage, mystère et cela

nous ramène à la triste réalité que personne n'est à l'abri d'un accident, autant à cheval qu'en attelage, même en simple randonnée équestre que nous apparentons souvent dans nos propos à de la balade tranquille.

Oui le risque existe, il peut même être catastrophique, alors redoublons de prudence et de précautions dans nos randonnées pour qu'elles restent de bons souvenirs.

Et ayons une pensée pour nos amis qui nous ont quittés brutalement pour des randonnées sans doute sur la voie lactée.

Marc DELCLOS

Soirée débat le 20 nov.

à la Maison Familiale Rurale , 34 rue du Moulin Neuf 17260 Cravans

Dans le cadre du Forum des associations d'EquiLiberté :

Pot de l'amitié vers 18h . Repas traiteur offert

Conférence débat prévue de 20h30 à 22h30 autour des résultats de l'enquête menée auprès des associations

Assemblée Générale EquiLiberté National le 21 nov.

à 9h30 à la MFR de Cravans

L'A.G. sera suivie d'un Conseil d'Administration sur le thème :
projet stratégique et feuille de route avec redéfinition des postes

Des possibilités de couchages à prix modiques, sont prévues à la MFR pour ceux qui le souhaiteront.

L'équipe d'EquiLiberté compte vous recevoir nombreux.

EquiLiberté Sur de solides racines



1^{er} Trophée Guy Bouillaud



Un homme engagé

Il était passionné de randonnée à cheval, c'était un amoureux des grands espaces mais c'était aussi un grand militant. Engagé dans le développement du tourisme équestre, il a été, en 2002, le cofondateur d'**EquiLiberté**, devenue aujourd'hui la Fédération Nationale des Randonneurs Équestres **EquiLiberté**. Malheureusement, Guy Bouillaud nous a quitté le 8 avril 2014, 2 mois après un terrible accident de la route.



Afin d'honorer l'immense tâche accomplie par Notre Ami Guy, **EquiLiberté** a créé le Trophée Guy Bouillaud. Celui-ci a pour objet de distinguer tout produit lié au tourisme à cheval et autour du cheval (circuit de randonnée, voyage organisé ou non, action promotionnelle, projet avec les collectivités territoriales, aventures et autres initiatives).

EquiLiberté 79 à l'honneur

Le premier Trophée Guy Bouillaud a été décerné à la Fédération Départementale des Randonneurs Équestres **EquiLiberté 79** pour l'ensemble de ses actions visant à la protection des sentiers, à la promotion des circuits équestres et à la protection des propriétaires d'équidés. Toutes ces actions correspondent parfaitement aux valeurs véhiculées par Notre Ami Guy Bouillaud.

Le 18 juillet 2015, lors du rassemblement national d'**EquiLiberté** à Saint-Pourçain-sur-Sioule, Martine Bormans, administratrice d'**EquiLiberté**, a remis le précieux trophée à Bernard Giret, président d'**EquiLiberté 79**, et à Maryse Ducrot, vice-présidente, en présence de France et Ghislain, les enfants de Guy Bouillaud et Martine Lampert, sa compagne. L'émotion était vive parmi les 650 convives présents au repas de gala organisé par **EquiLiberté** Allier puisque tout le monde, ou presque, connaissait Guy Bouillaud.

Un avenir pour le Trophée

Le cahier des charges du Trophée Guy Bouillaud va certainement recevoir quelques aménagements mais un deuxième trophée sera décerné l'an prochain.

Il y a déjà plusieurs dossiers en préparation selon des sources sûres, et il se pourrait bien que cette récompense soit très convoitée dans les années à venir !



Merci à Agnès et Jacques Laluque qui ont pris en charge le choix du modèle du trophée et son créateur, Pierre Conte, ex maréchal-ferrant et ancien champion d'attelage.

Merci et Bravo à **EquiLiberté 79** de continuer l'œuvre de Guy Bouillaud dans le département des Deux-Sèvres

C'est aussi en hommage à Notre Ami Guy et pour lui dire que nous ne l'oublions pas que nous reprenons son expression favorite ...

A bientôt sur les chemins !
Guy JUGÉ (Vendée)
 administrateur **EquiLiberté**

3^{ème} PRIX du tourisme et de l'aventure

Comme chaque année depuis trois ans, *Randonner à Cheval*, en partenariat avec le Salon du Cheval de Paris, remettra les prix récompensant des réussites dans le monde de la randonnée à cheval et du tourisme équestre



Faire-part de naissance

Une volonté associative

La Fédération Départementale des Randonneurs Équestres **EquiLiberté** du Loir-et-Cher est née le 1er juin 2015 de la volonté de 6 associations de cavaliers de notre département.



N o t r e Fédération a pour objet de regrouper les associations de cavaliers et les cavaliers-randonneurs

et meneurs de loisirs indépendants du département du Loir-et-Cher afin :

- de recenser, aménager, préserver et développer les itinéraires et leur continuités pour randonner en tous lieux et toutes communes du département, d'obtenir et préserver la circulation des cavaliers randonneurs, notamment l'accès aux chemins ruraux ;
- de participer à la défense et à l'amélioration de l'environnement, du patrimoine historique et culturel ;
- de participer à l'entretien et au balisage des chemins de randonnée ;

- de représenter et défendre les intérêts des cavaliers d'extérieur indépendants et de prendre toute initiative concernant les actions à mener, auprès de toute instance, même s'il s'agit d'un acte de portée locale ;
- d'organiser toute manifestation se rattachant directement ou indirectement à l'équitation d'extérieur ;
- de faciliter la communication entre les associations et les pratiquants ;
- de participer à toutes structures constituées en vue de faciliter ou promouvoir la randonnée équestre, le recensement et l'aménagement d'itinéraires, la création de gîtes d'étapes ;
- et bien d'autres choses encore !



EquiLiberté Par des Randonneurs Pour les Randonneurs

Synthèse du Conseil d'Administration

Un CA actif

Le Conseil d'Administration de la Fédération Nationale des Randonneurs Équestres **EquiLiberté** s'est réuni le 5 septembre 2015 au restaurant La Folie . 37250 . Veigné.

Deux invités : Richard Berutto, notre webmaster et Marie-France Delubriac, candidate au poste de trésorière, se sont joints aux 16 administrateurs présents.

Après que le président Michel Bazin ait souhaité la bienvenue à l'assemblée qu'il félicite pour sa ponctualité, l'ordre du jour suivant est examiné :

1. Points sur les adhésions : individuels, associations, fédérations départementales

- 2012 adhésions dont 1876 adultes (1703 avec RC) et 136 jeunes (121 avec RC)

- 30 GCF1, 59 GCF2, 15 GCF3, 9 GCF4 et 18 GCF jeunes

- 772 RCPE1 et 817 RCPE 2 et suivants

Une nette progression est à noter, + 10 association, + 100 adhérents

35 adhésions ont été souscrites suite à la vérification de leur couverture en RC pour le Rassemblement, ce travail devra être poursuivi pour le prochain.

Il est indispensable que les Associations organisatrices de manifestations vérifient que les participants sont réellement assurés quelle que soit leur assurance, même FFE.

2. Commission adhésions et propositions campagne 2015/2016 (tarifs, Paypal, Crédit Agricole, internet, publicité, CTAN et CTAD)

La proposition d'augmentation des adhésions individuelles, pour 2016, de 1€ est rejetée.

Pour le tarif des associations, Bernard Dupuis fait part de l'irrégularité de la condition actuelle de leur adhésion. Il propose une modification dans l'intitulé du préambule des Conditions Particulières du contrat groupe, à proposer à l'assureur. Cette proposition est adoptée.

Après une très longue discussion, plusieurs décisions sont mises au vote :

- l'adhésion à 30€ en 2015 pour toutes associations avec conditions pour la RC est acceptée ;

- les tarifs différenciés (selon le nombre d'adhérents ou autre) sont rejetés ;

- **l'augmentation de la cotisation sur un tarif unique est acceptée. Elle sera de 2€ avec une progression annuelle identique pour 5 ans, soit 32€ pour 2016 ;**

- **pour la RC association il est seulement demandé 5 adhérents à EquiLiberté et non plus 5 avec RC (voir conditions spécifiques pour les petites associations ou celles qui sont naissantes).**

3. Assurances : point des réponses à l'appel d'offre et décisions consécutives (choix, tarifs, administration, internet, publicité, etc...)

Rémy Guillon a contacté bon nombre d'organismes avec 2 optiques :

- trouver des conditions plus avantageuses pour les garanties de notre contrat actuel ;
- proposer de nouvelles garanties aux adhérents individuels et associations.

Deux propositions sont acceptées à l'unanimité :

- la reconduction de notre contrat MACIF via IME pour 2016.

- la poursuite des contacts avec d'autres assureurs et la possibilité de travailler avec eux, d'ores et déjà, pour certaines options.

4. Bilan du rassemblement national à St-Pourçain : aspect quantitatif, qualitatif et financier

Michel Bazin souligne la grande réussite et le modèle que représente le Rassemblement de cette année. Les principaux chiffres : 490 participants le samedi, 107 participants FFE, 150 EquiLiberté, 650 repas de gala, 5000 heures de bénévoles ...

Quelques lignes seront ajoutées à la charte, notamment en ce qui concerne le respect des règles de sécurité et des décisions établies par l'Association organisatrice.

5. Projet de rassemblement national 2016 : état d'avancement du dossier, évolution du cahier des charges

Noël Le Lay présente son projet : les tracés sont finalisés, le terrain est trouvé, les barnums aussi, les repas sont à l'étude, 40 bénévoles sont déjà recensés.

L'effort doit porter sur la communication. Il est important que les organisateurs du futur Rassemblement se rapprochent des membres de la commission ad'hoc.

6. Assemblée Générale du 21 novembre 2015 : lieu, modalités, Ordre du Jour, Assemblée Générale Extraordinaire et Statuts et Règlement Intérieur, soirée du 20 novembre 2015, Administrateurs et Bureau

L'Assemblée Générale se déroulera en Charente-Maritime, à Cravans, dans une Maison Familiale, le 20 et 21 novembre prochain ; un Conseil d'Administration est prévu après l'Assemblée Générale.

Un échange sera prévu le vendredi soir. Florence recensera les demandes d'hébergements.

7. Fédération inter départementale, sollicitation du 79 et 86 : évolution des Statuts et autres aspects

Bernard Giret présente la problématique qui réside dans une réflexion d'organiser le 86 en **EquiLiberté 86** ou d'organiser une **EquiLiberté 79/86**. Cette réflexion s'inscrit dans l'évolution des compétences des collectivités avec la loi NOTRe. Une commission peut être créée pour travailler sur le sujet.

8. Commission COMMUNICATION : chantiers en cours et réalisés

Les sondages proposés par la commission communication afin de connaître les exigences des associations, pourraient être réalisés sur Internet ; l'analyse de ces réponses devra être faite pour l'Assemblée Générale.

Bernard Giret demande que l'on rappelle sur **EquiLiberté Info**, avec des mots simples, les définitions de la RC et de la RCPE.

9. Commission SALONS : état d'avancement pour Lyon et perspectives 2016



Michel Bazin sera présent sur tout le salon, avec Jean-Claude Delubriac du mercredi au dimanche inclus. Une réunion de la commission aura lieu le 15 septembre.



EquiLiberté Par des Randonneurs Pour les Randonneurs



du 5 septembre 2015

10. Point financier 2014/2015 et Budget pré-prévisionnel 2015/2016

Marc nous expose ses bilans. La situation financière, au jour du Conseil, ressort à 52.759,57 €. Cette trésorerie est intéressante du fait du paiement différé à la MACIF. Elle est saine à ce jour, la maîtrise des dépenses porte ses fruits.

11. Site internet : évolutions, gestion, souhaits, réalisations récentes

Richard Berutto, notre web-master, présente tous les changements qu'il a effectués, suite au précédent Conseil d'Administration pour améliorer l'utilisation du site Internet.

12. Grands itinéraires : La Loire à Cheval et La Route des Mulets

Une nouvelle réunion va être programmée pour La Loire à Cheval, le projet avance bien. En ce qui concerne la Route des Mulets, le tracé est la 1ère chose qui doit être réalisée.

13. Rencontres diverses : députés, FSGT, MOVE, ONF, autres

Pas de réponses, ni des députés, ni du MOVE, ni de l'ONF. Michel va recontacter la FSGT pour une redéfinition de la phase opérationnelle.

14. Avocat : chantiers en cours et décisions

Le point important est l'intégration des professionnels (hébergeur et enseignants) sous l'égide d'EquiLiberté de façon indépendante ou non.

Une grande discussion s'engage pour déterminer s'il faut avoir une maîtrise sur cette nouvelle branche, par le pouvoir au Conseil d'Administration ou mettre à disposition le nom «EquiLiberté» avec le seul contrôle de sa bonne utilisation. Bernard Dupuis va demander à l'avocat d'étudier les 2 possibilités.

15. Questions diverses

- Qui prend-on en relais amis ? Le Conseil se prononce pour l'obligation d'adhésion à EquiLiberté en conseillant d'utiliser l'imprimé de mise à disposition, réalisé par Bernard Dupuis.



- Il faut faire de la publicité pour le «Prix du Tourisme Équestre».

- Pour éviter la profusion d'e-mails, Richard Berutto suggère d'utiliser le forum pour les discussions entre les membres en désignant une tête de liste pour la réponse, si besoin.

A+ R A-

FEDERATION NATIONALE des RANDONNEURS EQUESTRES

par des Randonneurs - pour les Randonneurs !

Pour tout savoir sur EquiLiberté
Télécharger notre plaquette !

Les RELAIS AMIS

Le FORUM des Adhérents...

Revue de PRESSE

EquiLiberté

Secrétariat National
Tél : 02 40 50 72 16
Les MARDI, JEUDI, et SAMEDI de 10h à 13h
Les MERCREDI, et VENDREDI de 13h à 16h

EquiChemins

Nous contacter !

Les Associations Départementales EquiLiberté

EquiLiberté 03

EquiLiberté 17

EquiLiberté 33

EquiLiberté 37

EquiLiberté 41

EquiLiberté 44

EquiLiberté 49

EquiLiberté 72

Obligations des véhicules motorisés ...

... à l'égard des cavaliers et des meneurs

Avant de dépasser tout conducteur doit s'assurer qu'il peut le faire sans danger. Lors du dépassement ou d'un croisement avec un animal sa vitesse doit être réduite. Il doit, en outre, avertir de son intention l'utilisateur qu'il veut dépasser (mais ne surtout pas klaxonner ni même faire ronfler son moteur pour ne pas risquer d'effrayer l'animal). Pour effectuer le dépassement, il doit se déporter suffisamment pour ne pas risquer de heurter l'utilisateur qu'il veut dépasser.

Il ne doit pas en tout cas s'en approcher latéralement à moins d'un mètre en agglomération et d'un mètre et demi hors agglomération s'il s'agit d'un véhicule à traction animale, d'un engin à deux ou à trois roues, d'un piéton, d'un cavalier ou d'un animal. Il est interdit d'effrayer les animaux par le bruit : klaxon, ronflement moteur, auto-radio qui dépasse le seuil de décibels autorisé, etc.

Le point n°11 de l'article R413-17[9] du Code de la route impose que le conducteur d'un véhicule à moteur « réduise sa vitesse lors du croisement ou du dépassement d'animaux ». S'il croise ou dépasse un animal à la vitesse limite autorisée par la voie (90 km/h sur route départementale par exemple), ce conducteur est donc en infraction manifeste et encourt une amende prévue pour les contraventions de la quatrième classe.





**VOUS CHANGEZ D'ADRESSE ?
DE RESPONSABLES ?
OU AUTRES MODIFICATIONS ?**

Votre association vient de connaître des changements?

Nouveaux membres de bureau, nouvelle adresse, nouveau mail, nouveau site internet ou nouveaux contacts téléphoniques ?

N'oubliez pas de modifier votre "profil" internet ou de nous indiquer ces modifications.

Pour toute actualisation, merci de contacter notre secrétariat :

Florence HEUZARD

secretariat@equiliberte.org

tél : 02 40 50 72 16

Nos partenaires



Attelages
magazine



Sabots
TRADITIONNELLE & ANIMAUX DU TERRAIN

EquiWEST
MARKETING

Par des Randonneurs
Pour les Randonneurs



Annonces, vous êtes reconnus par EquiLiberté !

EquiLiberté, c'est :

2.500 Adhérents et 170 associations affiliées

1 site internet avec 155 645 visites et 2 602 970 pages vues de juillet 2014 à juin 2015

(nous tenons les comptages officiels à votre disposition)

Une revue Equiliberté-Info tirée à 3 000 exemplaires, qui s'adresse à nos adhérents

N'hésitez pas à profiter de nos supports !

Contactez : **Jean-Pierre Lecque** par mail : jp.lecque@equiliberte.org ou par téléphone : 03 23 69 47 66

Fédération Equiliberté

Association loi 1901
Déclaration 20.04.2004

Modifiée le 05.01.2015 à Bressuire 79
siège social : 13 rue du Vieux Moulin
79700 Saint Aubin de Baubigné

Directeur de la publication : Michel Bazin
N°ISSN : 2274-8245

Journal gratuit diffusé 3 fois par an
Imprimé par IMAGES INNEES SARL 49 CHEMILLE



Le présent bulletin a été réalisé par des bénévoles.

Les articles sont de : **Michel Bazin, Marc Delclos, Bernard Dupuis, Rémy Guillon, Guy Jugé**

La composition de : **Maryse Ducrot, Michel Bazin**

Les services extérieurs bénévoles : **Agence Shenzo**

Crédits photos : **EquiLiberté, Gérard Michon, divers associations et randonneurs EquiLiberté**